

17 octobre, 2023

L'honorable Pascale St-Onge  
Ministre du Patrimoine Canadien  
Chambre des communes  
Ottawa, Ontario  
Canada  
K1A 0A6

Chère Ministre St-Onge,

Les syndicats nationaux de la production de l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle canadienne, ainsi que les bureaux du cinéma et de la télévision du Canada (BCTC) se réunissent ensemble afin de solliciter votre aide pour faire face aux conséquences de la grève actuelle de la SAG-AFTRA sur les professionnels du secteur audiovisuel du Canada. L'industrie est confrontée à des défis extraordinaires et un soutien est nécessaire pour s'assurer que les artisans, les artistes, les créateurs, les innovateurs, les employeurs, les entrepreneurs et tous les talents canadiens qui contribuent au succès de l'industrie soient conservés et que l'avenir de l'industrie soit protégé contre les risques importants auxquels elle est actuellement confrontée.

Globalement, la grève de la SAG-AFTRA a entraîné l'arrêt de la plupart des grandes productions dans lesquelles les membres de la SAG-AFTRA jouaient. Au Canada, ces productions sont souvent appelées 'productions étrangères'. En 2021-2022, les productions étrangères ont généré des dépenses directes de 6,7 milliards de dollars dans tout le pays et 141 000 emplois ETP, soit 59 % de la main-d'œuvre totale du secteur de la production au Canada. L'interruption de la production de services provenant de l'étranger peut également avoir un impact négatif sur la production nationale. Si l'industrie perd de la main d'œuvre en raison du ralentissement prolongé, la production nationale sera aussi affectée que la production de service. (Source : Profil 2022- [Rapport économique sur l'industrie de la production de contenu sur écran au Canada](#))

La grève SAG-AFTRA a débuté le 14 juillet 2023, ce qui a entraîné l'arrêt de toute la production de service provenant de l'étranger. Elle a rejoint la grève de la WGA déjà présente et déclenchée le 02 mai 2023, qui est maintenant résolue dans l'attente de la ratification. Malgré la résolution imminente de la grève de la WGA, le travail de production ne peut pas reprendre tant que la grève de la SAG-AFTRA n'est pas résolue, et il n'est pas possible de prévoir quand elle le sera. L'interruption de travail ayant été anticipée, la production a commencé à ralentir au début de l'année 2023. En conséquence, la plupart des travailleurs du secteur audiovisuel et des artistes-interprètes du Canada ont été sous-employés ou se sont retrouvés au chômage pendant une grande partie de l'année 2023, sans qu'il soit possible de prévoir la fin de cette grève.

En tant que syndicat des techniciens et artisans dans toutes les provinces, l'IATSE représente la majorité des travailleurs du secteur audiovisuel canadien. Dans les sections locales du Canada anglais, l'IATSE signale une baisse des salaires bruts allant de 89% à 95 %. Pour les seules sections locales de Vancouver et de Toronto, cela représente une diminution des salaires de 88 413 027 \$. En raison de la vigueur du secteur cinématographique et télévisuel francophone, la section locale AQTIS 514 de l'IATSE de Montréal a été moins touché, mais elle est tout de même en baisse. La Guilde canadienne des réalisateurs signale une réduction de plus de 105 millions de dollars, soit 30% des salaires bruts nationaux au cours des trois premiers trimestres de 2022. NABET 700 Unifor signale que 51% de ses membres ont continué à travailler cette année dans le cadre de la production nationale, avec une perte de 50% des salaires bruts à ce jour. ACTRA signale que le

travail des artistes-interprètes dans tout le pays a diminué de 55% à 85%, selon la juridiction. L'ACTRA signale en outre que les artistes-interprètes syndiqués du Canada ont été doublement touchés par le *lock-out* des agences de publicité commerciale, qui dure depuis 17 mois. Ce dernier n'a pas fait l'objet de la même couverture que la grève affectant l'industrie du cinéma et de la télévision, mais ses effets sont profonds et dévastateurs. La baisse des salaires bruts liée à la grève de la SAG-AFTRA est importante dans tout le pays, bien qu'il y ait des variations en fonction de l'importance de la production nationale au niveau régional.

Les graves conséquences pour l'industrie de la production audiovisuelle canadienne ne s'arrêteront pas avec la fin de la grève de la SAG-AFTRA. Les artistes-interprètes et les équipes qui réalisent les productions de classe mondiale qui sont tournées au Canada ont connu des difficultés financières prolongées et extrêmes. Dans tous les cas, nombre d'entre eux n'ont pas droit à cette assurance. Les membres du syndicat signalent la perte de leur appartement ou de leur maison, ainsi que d'autres conséquences qui bouleversent leur vie. Sans soutien financier pour traverser cette période, nombre d'entre eux pourraient choisir de partir travailler dans d'autres secteurs. Par conséquent, lorsque la grève prendra fin et que la production reprendra, le Canada ne disposera pas de la main d'œuvre nécessaire pour faire face à la quantité de travail de production qui sera disponible, ce qui prolongera l'impact négatif sur l'industrie audiovisuelle canadienne et compromettra son avenir.

En outre, les entreprises du secteur, telles que les fournisseurs d'équipement, les maisons de postproduction, les sociétés d'effets visuels et d'animation, ont été durement touchées par le manque de travail au cours de cette période prolongée. Toujours en train de se remettre des défis posés par la pandémie mondiale, ces entreprises connaissent à nouveau une baisse prolongée et brutale de leurs activités. Cette situation menace leur viabilité et, en cas d'échec commercial, elle entravera également la capacité du secteur à prendre en charge les activités qui seraient autrement disponibles lorsque la production reprendra.

En réponse à ces défis importants et pour assurer la pérennité des entreprises, de l'industrie audiovisuel ainsi que le maintien de notre main-d'œuvre de production du Canada à long-terme, nous faisons les demandes suivantes :

- 1) Financement pour soutenir et conserver la main d'œuvre dans le secteur de la production audiovisuelle au Canada.

En réponse à la crise de la COVID, le ministère du Patrimoine canadien a accordé un financement de 16 millions de dollars à l'AFC pour son programme de réactivation. L'AFC est 'la bouée ' de sauvetage de l'industrie du divertissement au Canada. Ces 16 millions de dollars ont été entièrement dépensés et font l'objet d'un rapport. Il s'agit d'un point de référence pertinent pour la demande actuelle, car il était destiné à soutenir le maintien de la main d'œuvre à l'échelle nationale pendant une période de fermeture prolongée. En outre, dans cette situation, les syndicats et les guildes ont contribué financièrement à l'AFC pour aider leurs membres, et c'est également le cas aujourd'hui. En 2023, les syndicats déclarent avoir donnés plus d'un million de dollars, sans compter les dons substantiels versée directement par les sections locales.

- 2) Soutenir les entreprises pendant cette période prolongée de restriction des revenus en prolongeant le CUEC (compte d'urgence pour les entreprises canadiennes)

Les entreprises liées à la production cinématographique et télévisuelle qui ont eu la chance d'avoir accès au CUEC pendant la pandémie mondiale auront beaucoup de mal à rembourser dans les délais prévus, car elles sont dans une situation extrêmement précaire en raison de la grève en cours. Les propositions suivantes pourraient contribuer à soutenir ces employeurs et innovateurs d'une importance vitale.

- Prolonger le délai de remboursement jusqu'au 31 décembre 2030 (le délai actuel est le 31 décembre 2026).

- Supprimer les frais d'intérêt (5 % à partir du 19 janvier 2024) sur les soldes des prêts non remboursés.
- Repousser la date d'admissibilité à l'annulation des prêts à la fin de l'année 2024 (actuellement le 18 janvier 2024).
- Augmenter les taux d'annulation des prêts CUEC à 50 % (actuellement 25 % pour un prêt de 40 000 \$ et 33 % pour un prêt de 60 000 \$) afin d'encourager des remboursements plus rapides du principal en mettant en œuvre un taux d'annulation annuel décroissant entre 2023 et 2030.

Nous pensons que ces mesures soutiendront de manière significative les travailleurs de l'industrie de la production cinématographique et télévisuelle du Canada et les entreprises indépendantes pendant cette période extraordinairement difficile. Le Canada a la chance d'avoir une industrie de production diversifiée avec deux sources principales d'activité : la production nationale et la production de services provenant de l'étranger. En 2021, lorsque l'industrie a commencé à émerger de la pandémie de la COVID-19, la production nationale a été la première activité à reprendre. Et tout au long de la période actuelle d'interruption de travail, la production nationale est restée active, prouvant une fois de plus sa valeur à la fois économique et culturelle. Le soutien du gouvernement à l'industrie nationale est très apprécié, et l'avenir de cette importante industrie sera favorisé par un soutien continu et croissant.

L'industrie canadienne de la production cinématographique et télévisuelle est une réussite du point de vue de l'excellence créative, de l'impact sur l'économie et l'emploi, de l'inclusion et de l'équité, des initiatives de durabilité et de l'exportation. Cela est dû en partie aux investissements substantiels réalisés par tous les niveaux de gouvernement dans tous les aspects de cette industrie. Face à ce défi exceptionnel, des investissements supplémentaires sont nécessaires pour protéger les acquis des investissements réalisés à ce jour, pour permettre à l'industrie d'être compétitive et prête pour un plus grand succès, et pour soutenir les artisans, les artistes et les innovateurs qui sont si profondément engagés dans la production audiovisuelle du Canada.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions et serions heureux de pouvoir nous rencontrer virtuellement pour discuter de ces sujets.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement,

**ACTRA**

Marie Kelly, Directrice Générale

**DGC (Gilde Canadienne des réalisateurs)**

Dave Forget, Directeur Général

**IATSE**

John Lewis, Directeur des affaires canadiennes et Vice-Président International

**WGC**

Victoria Shein, Directrice Générale

**NABET 700- M-UNIFOR**

Peggy Kyriakidou, Présidente

**BCTC (Bureau du cinéma et de la télévision du Canada)**

Chanelle Routhier, Co-Créatrice & Co-Fondatrice des BCTC

Luke Azevedo, Président du comité des BCTC

**BUREAUX DU CINÉMA & DE LA TÉLÉVISION DU CANADA QUI SOUTIENNENT CETTE DEMANDE:**

Bureau du cinéma et de la télévision de Montréal

Bureau du cinéma et de la télévision du Québec

Calgary Economic Development

City of Brampton's Film & TV Office

City of Toronto

Creative BC

Creative Saskatchewan

Durham Region Film Commission

Edmonton Screen Industries Office

Film Laurentides

Kootenay Regional Film Commission

Manitoba Film Commission

Okanagan Film Commission

Ottawa Film Office

Picture NL

Promotion Saguenay

Screen Nova Scotia

The City of Greater Sudbury

Thompson-Nicola Film Commission

Vancouver Film Commission

Vancouver Island North Film Commission

Vancouver Island South Film and Media Commission

Cc: Le très honorable Justin Trudeau  
Premier Ministre, Député

[justin.trudeau@parl.gc.ca](mailto:justin.trudeau@parl.gc.ca)

L'honorable Chrystia Freeland  
Vice-Première Ministre  
Et ministre des Finances

[chrystia.freeland@parl.gc.ca](mailto:chrystia.freeland@parl.gc.ca)

L'honorable Randy Boissonnault  
ministre de l'Emploi,  
du Développement de la main d'œuvre  
et des Langues officielles

[randy.boissonnault@parl.gc.ca](mailto:randy.boissonnault@parl.gc.ca)